

### 5.1 - Plan de zonage de la commune

1/6 000ème

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	28/08/1972		06/12/1978
1ère révision	05/12/1983		03/03/1986
2ème révision	18/07/1990		22/03/1991
1ère modification			07/04/1993
2ème modification			27/09/1996
3ème révision	22/10/1996	10/07/1999	13/04/2000
1ère modification			28/03/2003
2ème modification			28/06/2005
1ère révision simplifiée			11/09/2008
3ème modification			11/09/2008
4ème modification			13/07/2011
4ème révision du POS devenu PLU	12/05/2009	14/06/2012	24/01/2013
Mise en compatibilité du PLU			15/12/2014
1ère modification	25/09/2014		

#### Légende

##### a) LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de commune
- Limite de zones
- ..... Limite de ZAD
- ▨ Espaces boisés classés

##### b) LES AUTRES INDICATIONS

- ▨ Emplacement réservé
- ⑩ Numéro d'opération
- ⊙ Emplacement réservé en vue d'une opération de logements sociaux en application de l'article L. 123-2 b du Code de l'Urbanisme
- Route citée dans le règlement ou la création d'accès direct est réglementé
- ⬆ 20 Emprise totale non constructible des cours d'eau
- ..... Périmètre d'application de l'art. L.123-1-16° du code de l'urbanisme : 30% de logs locatifs sociaux dans tout projet à destination d'habitation > ou = 600m² de surface de plancher
- ▨ Périmètre d'application de l'article L.123-2a du code de l'urbanisme : interdiction de toute construction nouvelle pour une durée maximum de 5 ans
- Recul au titre de l'article L.111.1.4 du code de l'urbanisme

